



L'éducation et la formation professionnelles (EFP) en Australie

Atouts, défis à relever et recommandations

ATOUTS

L'Australie est dotée d'un dispositif d'EFP très bien pensé bénéficiant d'un bon niveau de crédibilité. En particulier :

- On note une forte participation des employeurs.
- Le système national de certification est solidement ancré et bien perçu.
- Le dispositif d'EFP est souple ; il laisse suffisamment d'autonomie et de capacité d'innovation à l'échelon local pour permettre l'adaptation aux contextes locaux.
- Dans la plupart des cas, les données et la recherche relatives aux problèmes d'EFP sont d'un bon niveau.

DÉFIS À RELEVER

- La répartition des compétences entre le Commonwealth et les autorités des États et des Territoires n'est pas assez précise.
- Les principes régissant le financement n'apparaissent pas clairement et ne concordent pas avec les principes d'une politique du capital humain.
- Le recours aux prévisions en matière de qualifications crée certaines difficultés.
- Les données concernées présentent des faiblesses et des lacunes.
- Les filières d'apprentissage sont rigides et semblent privilégier non pas la compétence mais la durée.
- Les processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de formation manquent d'efficacité.
- Le vieillissement du corps enseignant pose un grave problème.

RECOMMANDATIONS

1. Les autorités du Commonwealth, des États et des Territoires devraient s'efforcer de s'accorder sur certain nombre de principes communs quant au financement et au fonctionnement du dispositif d'EFP et chercher à donner un maximum de cohérence aux procédures administratives en tenant dûment compte des intérêts de la démocratie au niveau local dans le cadre du transfert des compétences. Il conviendrait de quantifier les coûts ou avantages découlant de la diversité des situations locales et de la redondance des attributions.
2. Les élèves des filières d'EFP devraient pouvoir bénéficier de la gratuité de l'enseignement quand ils préparent un diplôme d'un niveau correspondant au Certificat II ou III (niveau que les élèves atteignent normalement en fin de scolarité). Les droits d'inscription à un cursus en vue d'acquies des certifications professionnelles d'un niveau plus élevé devraient être calculés sur les mêmes bases que ceux acquies pour s'inscrire à un programme d'études supérieures, et être couverts par un dispositif de prêt-étudiant dont le remboursement est subordonné au revenu futur, à l'instar de ce que prévoit le Higher Education Contributions Scheme (HECS).
3. Les élèves ayant droit au financement de leurs études devraient pouvoir choisir leur prestataire. La concurrence ouverte devrait s'accompagner de mesures de soutien conçues pour s'assurer que tout un chacun (catégories défavorisées comprises) puisse accéder à une large palette d'options, que les élèves éventuels soient bien informés de la qualité des prestataires et que la concurrence entre les différents prestataires soit loyale.
4. S'agissant des besoins en matière de qualifications, les prévisions manquent souvent de fiabilité et il ne faudrait pas que la planification centrale prenne appui sur ces données. On devrait à l'avenir privilégier un dispositif

obéissant à la logique de la demande des étudiants avec pour pendant les bonnes dispositions des employeurs quant à l'offre de formation en entreprise.

5. Concernant les prestataires, il conviendrait d'élaborer et de diffuser une plus large palette de données relatives à la qualité et aux résultats. C'est là une manière d'étayer les choix des élèves et de renforcer le dispositif fondé sur une logique de la demande. Les données devraient être intégrées systématiquement dans les programmes et dans les décisions des pouvoirs publics. Il faudrait s'attacher à combler les lacunes en matière de données, y compris par une prolongation de l'Enquête sur les acquis scolaires.
6. Les réformes vivement recommandées consistant à inscrire les compétences au cœur de l'apprentissage doivent désormais se traduire en actes, notamment par l'assouplissement de la durée des contrats d'apprentissage suivant une procédure d'évaluation commune. Les coûts et avantages de l'apprentissage demandent à être analysés, les réformes à être évaluées et les résultats exploités aux fins de planification de l'action publique. Il importe de réfléchir à des méthodes qui permettraient d'intégrer plus rapidement les apprentis dans les processus de production.
7. Les modules de formation devraient être remplacés par l'énoncé de normes de compétences en termes simples et beaucoup plus succincts. L'établissement d'une procédure d'évaluation commune visant à vérifier que les compétences nécessaires sont acquises devrait contribuer à la cohérence des normes sur l'ensemble du territoire.
8. Il convient d'encourager les initiatives prévoyant que les formateurs travaillent à temps partiel dans le cadre de l'EFP et le reste du temps en entreprise. Des stratégies innovantes sont indispensables si l'on entend maintenir les effectifs et le savoir-faire des enseignants et des formateurs chez les prestataires. Il faudrait améliorer la qualité des données relatives aux enseignants et aux formateurs de l'EFP, qui devraient aussi être systématiquement collectées, diffusées et exploitées à des fins de planification et d'évaluation.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplit une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, Australia \(OCDE, 2008\)](#) a été publié en novembre 2008. Le rapport évalue les principaux défis auxquels le système d'éducation professionnelle et technique est confronté et il présente un ensemble de huit recommandations liées entre elles. Pour chaque recommandation, il décrit le défi à relever, la recommandation proprement dite, les arguments correspondants et les problèmes de mise en oeuvre.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/edu/learningforjobs